



FEU EXTÉRIEUR : PLAISIR OU NUISANCE?

Il arrive que les comportements ou les habitudes de certains engendrent des chicanes de voisins. Pour limiter les conflits, la loi prévoit des droits et des obligations à respecter.

À moins de vivre sur une île déserte, il est tout à fait normal, un beau samedi après-midi, d'entendre le bruit de la tondeuse du voisin ou de sentir l'odeur

de ses grillades! Toutefois, dans certaines situations, ces ennuis peuvent devenir si importants qu'ils nous empêchent de profiter pleinement de notre propriété.

Les douces soirées d'été auprès du feu... Quel bonheur pour ceux qui s'y trouvent! Mais pour les voisins, ça peut s'avérer moins agréable, en plus de comporter certains risques d'incendie. Récemment, les pompiers et les policiers de la région ont dû traiter plusieurs plaintes concernant des feux extérieurs, nécessitant le déplacement et la mobilisation de ressources.

QUELQUES RAPPELS S'IMPOSENT...

- Avant de faire un feu, munissez-vous d'un foyer conforme; Pour être réglementaire, votre foyer extérieur doit :
 - être installé sur une **surface non combustible** (dalle de béton, gravier, terre battue, etc.)
- ET**
 - être **muni d'un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'une dimension maximale de 1 cm.**
- Installez votre foyer conforme à plus de **5 m** de tout bâtiment et de toute construction combustible et à plus de **3 m** de la ligne de propriété;
- La fumée émise par votre feu peut être une nuisance pour les voisins. Installez votre foyer à une bonne distance de ceux-ci et faites preuve de civisme;
- Assurez-vous que les conditions météo sont propices;
- Évitez de faire un feu lorsque vous avez consommé de l'alcool, des médicaments ou des drogues;
- N'utilisez pas d'accélérateur comme de l'essence pour allumer ou entretenir le feu;
- Ayez en tout temps une personne adulte responsable du feu, de son allumage jusqu'à son extinction;
- Si la soirée se prolonge autour du feu, songez à diminuer le bruit pour respecter la quiétude des voisins;

- Utilisez seulement du bois propre! Le bois comportant des résidus de peinture, des résidus de construction, des ordures ménagères ou d'autres matériaux émettent de la fumée toxique, nuisible à l'environnement et beaucoup plus salissante et odorante; cela pourrait vous valoir un constat d'infraction pour nuisance;
- Assurez-vous que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux ou d'aller dormir.

Lorsque la fumée d'une propriété voisine nuit à votre qualité de vie, un échange poli avec votre voisin est le moyen à privilégier. Si la solution du dialogue ne règle pas le problème, vous êtes en droit de déposer une plainte. Toutefois, si l'installation est conforme, pour que la situation constitue une nuisance, il faut que la fumée qui s'en dégage soit de nature à incommoder le voisinage, d'entraîner de graves inconvénients ou de porter atteinte soit à la santé publique, soit au bien-être général d'une partie ou de toute la collectivité.




**AVEC
CRÉMETTE
ON SE PAYE LA
TRAITE!**

NE LA RATEZ PAS CETTE FOIS-CI!

PAYEZ 30\$ RECEVEZ 40\$

DÈS 10H LE 16 OCTOBRE

**RENDEZ-VOUS SUR
ACHATLOCALCOATICOOK.COM**



ÉVALUATION TERRAIN DU POTENTIEL ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE

Chers citoyens et citoyennes,

Je vous écris aujourd'hui en tant que préfet de la MRC, mais également en tant que citoyen qui vit dans la région de Coaticook depuis toujours et qui y est bien attaché. Tel qu'elle l'a annoncé en février dernier dans un communiqué de presse, la MRC de Coaticook a été approchée afin d'évaluer le potentiel de développement éolien sur le territoire. L'entreprise avec qui les discussions sont entamées est Innergex énergie renouvelable, une entreprise québécoise qui compte une multitude de projets à son actif. Elle est précurseur de la création de projets communautaires, ce qui implique un partage 50-50 des bénéfices avec la communauté.

En février dernier, nous vous informions qu'Innergex amorcerait sous peu une évaluation terrain du potentiel éolien. Cette évaluation et celle de la réception des propriétaires avancent bon train, ce qui nous permet d'espérer que les premières rencontres publiques d'information se tiendront dès cet automne. À ce moment, le projet devrait être assez défini pour que vous ayez des réponses précises à vos questions. Heureusement, nous ne sommes pas dans la même situation que d'autres régions qui devaient développer et déposer un projet sous pression pour le 12 septembre dernier. Nous avons un peu de temps devant nous et nous souhaitons commencer les démarches de consultation rapidement afin d'avoir le temps de créer un réel dialogue avec la population. Tout d'abord, pour être sûrs de notre coup, mais aussi pour avoir le temps de nous informer collectivement et de discuter. Notre désir est d'être complètement transparents et honnêtes, et de vous donner, bien sûr, voix au chapitre.

Le conseil de la MRC est conscient des impacts potentiels d'un projet d'une telle envergure. Ces impacts peuvent, bien entendu, être positifs et entraîner une opportunité d'affaires inégalée dans la région. Toutefois, comme tout développement, il n'est pas sans conséquences sociales et sur les milieux naturels. Est-ce que les bénéfices sont plus importants que les inconvénients? Est-ce qu'il est possible de diminuer les répercussions qui nous semblent exagérées? C'est à toutes ces questions que les réflexions entamées depuis le printemps dernier et celles de la prochaine année nous permettront de répondre.

Le système d'appel d'offres d'Hydro-Québec auquel nous aspirons à répondre dans les prochaines années ressemble à une sorte de concours où les projets sont en compétition, mais où les territoires ciblés sont prédéterminés par Hydro-Québec. Il peut être difficile, dans ce contexte, de laisser la latitude nécessaire à l'entreprise pour un tel développement de projet et aux propriétaires privés désireux d'y participer, tout en consultant la population.

Il est compréhensible que différents intérêts entrent en jeu lors de la prise de telles décisions dans un milieu. La MRC demeure ouverte au dialogue et invite toute la population à participer activement aux discussions sur le développement de notre magnifique région. De plus, il est essentiel de souligner que le conseil des maires œuvre en priorisant l'intérêt général de la communauté; il prend alors en compte des aspects aussi sensibles que le paysage, la santé, l'économie et nous sommes confiants d'arriver à une proposition de projet qui fera consensus. Évaluer l'acceptabilité sociale et co-construire le projet avec vous sont les prochaines étapes.

Sincèrement,

Bernard Marion, préfet de la MRC
et maire de Sainte-Edwidge

ÉTAPES PASSÉES ET EN COURS	ÉTAPES À VENIR
Annonce du projet dans un communiqué de presse le 16 février dernier.	Organisation d'une journée porte ouverte à l'automne pour présenter le projet.
Rencontre des conseils des municipalités concernées (St-Venant-de-Paquette, St-Malo, Ste-Edwidge, St-Herménégilde, Dixville, Coaticook).	Évaluation de la capacité de raccordement avec Hydro-Québec.
Début des rencontres avec les propriétaires afin de recueillir des signatures pour des contrats d'octroi d'option.	Maintien des discussions et des échanges avec les Abénakis, puisque nous sommes sur un territoire ancestral utilisé par la communauté abénakise.
Mesure du potentiel éolien sur le site en cours.	Dépôt du projet dans le cadre d'un futur appel d'offres (peut-être à l'été 2024, mais rien d'assuré).
Début de rencontres avec des parties prenantes du milieu.	Organisation d'une consultation publique par le BAPE (Bureau d'audience publique sur l'environnement).



RESTEZ INFORMÉS MALGRÉ LES MODIFICATIONS DES MÉDIAS SOCIAUX

Depuis quelque temps, les publications sur les médias sociaux ont été passablement modifiées. Il n'est plus possible d'accéder aux informations des différents médias. La Ville de Coaticook a également beaucoup de difficulté à faire passer son information citoyenne. Le conseil a à cœur de transmettre le plus d'information possible aux gens de la région.

BCITI+ EST LA MEILLEURE SOLUTION POUR NOUS.

Grâce à cette plateforme, les abonnés peuvent recevoir des notifications et des courriels les avisant de plusieurs informations selon leurs champs d'intérêt.

L'application bciti+ est tout à fait sécuritaire et complètement gratuite. Il suffit de s'y inscrire. Pour ceux qui ont un téléphone intelligent, l'application bciti+ est téléchargeable sur Apple Store ou Google Play. Pour les gens qui souhaitent utiliser l'application sur tablette ou ordinateur, il suffit de se rendre à l'adresse coaticook.bciti.com.



ET EN SITUATION D'URGENCE?

La Ville de Coaticook s'est dotée d'un automate d'appel. En situation d'urgence, les abonnés recevront un appel téléphonique sur l'appareil de leur choix : cellulaire ou téléphone fixe. Cet automate d'appel servira exclusivement aux situations d'urgence.

Pour avoir accès à cet automate d'appel, vous devez vous inscrire sur la plateforme bciti+ Coaticook et remplir votre profil au complet. Il est essentiel d'inscrire le numéro de téléphone où vous voulez être joints en cas d'urgence.

Pour les détenteurs d'un compte bciti+ Coaticook, vous devez impérativement faire les vérifications suivantes afin de vous assurer de bien recevoir les appels vocaux en cas de situation d'urgence :

1. Vous devez remplir votre profil bciti+ en indiquant votre adresse et votre numéro de téléphone;
2. Vous devez activer les messages vocaux de cette façon : Avis et notifications -> Paramètres d'avis et notifications -> Entrez le numéro de téléphone désiré via « Message vocal préenregistré » et cochez la case.

Les gens qui n'ont pas accès à Internet peuvent contacter la Ville de Coaticook au 819 849-2721 pour obtenir de l'aide afin d'être ajoutés à la liste des appels d'urgence.



Parc des Lions à Compton
**CUISINE COLLECTIVE :
À LA DÉCOUVERTE DU
BRÉSIL!**

28
septembre

13 h 30

La Caravane du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook vous invite au Café-IN de Compton pour apprendre à cuisiner un plat typique avec la Brésilienne Roberta Marques! L'activité est gratuite. Votre inscription est requise au 819 849-7011, poste 216.



Salle L'Épervier
**CONFÉRENCE MAÎTRE
DE SA VIE ET DE SES
BIENS**

29
septembre

13 h 30

Profitez de trucs et de conseils pour reconnaître et prévenir l'exploitation financière. La conférence sera donnée par Lucie Massinon, conseillère en gestion de patrimoine. Inscrivez-vous au 819 849-9822, poste 7022344 ou par courriel à marie-eve.dupont@desjardins.com.



Bibliothèque Françoise-Maurice
L'HEURE DU CONTE

30
septembre

De 10 h à 12 h

Les samedis à 10 h, venez explorer des univers magiques et laissez-vous porter par les thématiques, les histoires choisies et les bricolages proposés.



Coaticook
**CIRCUIT DES ARTS
DE COATICOOK**

30 septembre
et **1^{er}** octobre

De 10 h à 16 h

Dans le cadre des Journées de la culture, le Circuit des arts de Coaticook présente 5 stations pour permettre de découvrir des artistes et des lieux culturels de la région. Rendez-vous sur la page Facebook du Circuit des arts pour connaître les artistes, les activités et tous les détails.



Station A : **Maison de la famille**, Station B : **Glo Golf Aventures**, Station C : **Microbrasserie Hop Station**, Station D : **Bibliothèque Françoise-Maurice**, Station E : **Musée Beaulne**

Centre communautaire Élie-Carrier
JEUX FADOQ

4
octobre

11 h 30

Les jeux FADOQ sont une occasion de se rassembler entre membres et de passer du bon temps! En plus des jeux de cartes traditionnels, on peut jouer au tennis de table, au baby-foot et aux poches. Le dîner est servi à midi et les jeux suivront jusqu'à 17 h. Pour vous inscrire, contactez Ginette Dupont au 819 849-6513.



Salle du conseil de l'hôtel de ville de Coaticook

4
octobre

**SÉANCE D'INFORMATION:
PRESTATIONS ET
CRÉDITS FISCAUX POUR LES
PERSONNES PRÉSENTANT
UNE INCAPACITÉ**

13 h 30

Votre inscription est requise au 819 821-5127, poste 101 ou à info@alzheimerestrie.com. L'activité est gratuite pour les membres de la Société Alzheimer de l'Estrie et elle coûte 10 \$ pour les non-membres.

Église St-Jean de Coaticook
**GOÛTEZ LE
COMMUNAUTAIRE**

17
octobre

13 h 30

C'est le mardi 17 octobre qu'aura lieu la 8^e édition de Goûtez le communautaire. L'événement qui vise à mettre en valeur les organismes communautaires de la région revient avec la même formule : toutes les personnes sur place recevront une poutine gratuite! Venez découvrir ou redécouvrir tous ceux et celles qui participent à faire de notre communauté une société plus juste et inclusive!



Centre d'action bénévole de la
MRC de Coaticook

18
octobre

**ACTIVITÉ POUR LES
PROCHES AIDANTS :
SE RECONSTRUIRE APRÈS
LA PROCHE AIDANCE**

13 h 30

Cet atelier présenté par Natalia Théoret permettra d'avoir des outils pour vivre un deuil, recréer votre identité et vos repères, donner un nouveau sens et une nouvelle utilité à votre vie et façonner une vision de votre futur, autrement. Votre inscription est requise au 819 849-7011, poste 223 ou par courriel à aidant@cabmrcoaticook.org.



Éveil, ressource communautaire
en santé mentale

**Les
lundis**

**ART-THÉRAPIE
DE GROUPE**

9 h

L'art-thérapie s'adresse à toute personne qui a envie d'explorer son vécu personnel à travers le processus de création, elle ne requiert aucun talent artistique. Pour information, appelez au 819 849-3003.



Maison de la famille
CAFÉ PARENT-JASE

**Les
mardis**

9 h 30

C'est le rendez-vous hebdomadaire des parents, un espace d'échange et de dialogue où les familles peuvent discuter librement sans se sentir jugées. Au menu : discussions sur divers sujets entourant la parentalité, conférences, ateliers créatifs et de croissance personnelle, cuisine, et plus!



CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE
MRC DE COATICOOK

**Le Calendrier régional
est rendu possible
grâce à la CDC et à la
MRC de Coaticook**
cdccoaticook.ca

Visitez le ressourcescoaticook.com pour accéder à l'ensemble des activités et actualités communautaires.